

cassa le bail comme étant nuisible à lui et à ses sujets, parce que ces bois étaient destinés pour le chauffage et les autres nécessités de la garnison et des fortifications de Trévoux.

Humbert V avait épousé Eléonore de Beaujeu, et lui avait donné pour en jouir comme douaire les châteaux de Trévoux, du Chatelard et quelques villages. Le 10 avril 1331, il émancipa Humbert VI son fils, et lui donna les villes et châteaux de Trévoux, Villars, Poncin, etc. (1). Il mourut en 1336.

Humbert VI épousa en secondes noces Béatrix de Chalon, fille du comte d'Auxerre, dont il eu Humbert VII, qui lui succéda. Il mourut le 18 août 1372.

Humbert VII, le dernier des sires de Thoire-Villars, avait une prédilection toute particulière pour Trévoux, qu'il habita la plus grande partie de sa vie. Il résidait tantôt au château, tantôt dans une maison sise au bas de la rue du Port, appelée dans les titres de l'époque *Hôtel* ou *Maisons basses de monseigneur de Villars*. Cette maison qui existe encore appartient à la famille Clavière. Un grand nombre de titres sont datés de ces deux résidences.

Humbert VII possédait toutes les qualités requises pour succéder dignement à ses prédécesseurs. Il prouva sa valeur en combattant en qualité de lieutenant du comte Verd contre Galéas Visconti, et plus tard contre les Valaisans et les Anglais; sa sagesse brilla au conseil de régence de Savoie pendant la minorité du comte Amé VIII. Mais la mort prématurée de son fils unique vint engourdir tout d'un coup en lui ses brillantes facultés et le jeter dans un découragement invincible. Un malheur n'arrive jamais seul. Dans le même temps, l'église de Lyon lui suscita des difficultés et le duc de Bourgogne s'empara de Montréal, d'Arbent, Brion et de toutes ses terres du Bugey. Humbert essaya de faire face à sa mauvaise fortune; Isabelle d'Harcourt, son épouse, femme de tête s'il en fut, le secondait de tout son pouvoir, mais de jour en jour sa position de fâcheuse devenait critique; la guerre en ruinant ses finances l'avait mis à bout de ressources.

Louis II de Bourbon, qui venait d'entrer en possession du Beaujolais et quelques seigneuries de Dombes en vertu de la do-

(1) Guichenon, *Hist. de Bresse*, t. II, p. 227.